



Liège, le 23 Avril 2024

Au président, secrétaire et trésorier des clubs.

Objet : Clubs – Lettre accompagnement AG de l'AFPadel

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une Assemblée Générale statutaire de l'Association Francophone de Padel se tiendra le **samedi 25 Mai 2024 à 10h00 à l'hôtel Van Der Valk - CHARLEROI AIRPORT**, Chaussée de Courcelles à 6041 Gosselies-Charleroi

L'ordre du jour et la convocation sont joints à la présente et les documents d'usage vous seront transmis ultérieurement.

J'attire également votre attention sur le fait que seuls les clubs affiliés au 31/12/2023 ont le droit de vote. Les clubs affiliés en 2024 peuvent assister à l'Assemblée Générale, mais ne peuvent participer aux votes.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, il est impératif que vous confirmiez votre présence (un représentant par club) en renvoyant le formulaire réponse/inscription joint au secretariat@afpadel.be pour le mardi 20 mai 2024 au plus tard.

S'il ne vous est pas possible d'être présent, nous vous demandons de bien vouloir renvoyer le formulaire de procuration ci-annexé complété et signé.

Par ailleurs, il vous est également loisible de donner procuration à un autre club. Le représentant désigné par ce club devra alors être porteur de la procuration que vous avez donnée à son club. Un club ne peut disposer que d'une seule procuration.

Nous espérons vous rencontrer nombreux ce 25 mai prochain, l'approbation des statuts étant à l'ordre du jour.

Nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments sportifs.

Au nom de l'Organe d'Administration,

Jean-Pierre ALVAREZ

Pierre-Olivier BOYEN

Secrétaire

Président